

Apprentissage

Quelques conseils pour rédiger son C.V.

Le C.V., Curriculum Vitae ou Chemin de Vie, est le premier document qui parlera de vous à un recruteur, il doit mettre en valeur vos compétences et vos qualités en plus de présenter votre parcours. Le recruteur ne prendra pas plus de 2 mn pour le lire, il doit être efficace ! Voici quelques conseils pour le mettre en page.

Conseil n°1 : les rubriques essentielles

Nom Prénom

Age (*pas la date de naissance*)

photo

Adresse

(si vous le souhaitez)

Téléphone

Mail

Permis B, Véhicule Personnel (*Si obtenu*)

Profession souhaitée (*ex : Technicien en maintenance*)

Apprentissage en (*ex. : BTS MS*)

Compétences

Faites apparaître ce que vous êtes capable de faire, surtout si vous avez suivi une 1^{ère} formation professionnelle. Notez aussi vos qualités.

Votre futur employeur doit voir rapidement ce qu'il peut vous donner comme tâche en entreprise.

Expériences professionnelles

En ordre décroissant : - 2018-2019

- 2017-2018

Formation

En ordre décroissant : - 2018-2019 : Terminale Bac Pro MEI (obtenu), Lycée à

- 2017-2018 : 1^{ère} Bac Pro MEI (obtenu), Lycée à

Divers

Loisirs

Conseil n°2 : la présentation

Le CV doit être facile à lire: **n'utilisez pas de police d'écriture fantaisiste.**

Pas plus de deux ou trois couleurs différentes dans la mise en page, au-delà, le document devient trop complexe.

Le CV doit vous ressembler : simple ou original, carré ou avec des formes plus douces ou arrondies...